





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-98**

**Séance publique du**

**31 mars 2017**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170331- lmc1106468-DE-1-1
Date de signature : 04/04/2017
Date de réception : mardi 4 avril 2017
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET DE PRODUITS DIVERS DESTINÉS A LA  
RÉPARATION AUTOMOBILE**

Le 31 mars 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Edouard BALDO à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Danièle BRUNET à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Brigitte DEVESA à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Alexandre GALLESSE à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Françoise TERME à Madame Reine MERGER.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 31 MARS 2017

**Nomenclature : 1.1**  
Marchés publics

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Maurice CHAZEAU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET DE PRODUITS DIVERS DESTINÉS A LA RÉPARATION AUTOMOBILE- Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La présente consultation concerne : **FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET DE PRODUITS DIVERS DESTINÉS À LA RÉPARATION AUTOMOBILE.**

Ce marché a pour objet de répondre aux besoins de la Direction Nettoyement - garage, pour les véhicules légers, lourds et utilitaires dans différentes marques et notamment :

- Fourniture de lubrifiant pour véhicules et engins
- Fourniture de peintures de carrosserie et matériels spécifiques
- Fourniture de pneumatiques neufs et rechapés
- Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires
- Fourniture de petits consommables VL et PL (visserie)
- Fourniture de pièces détachées adaptables pour véhicules légers toutes pièces
- Fourniture de pièces détachées de signalisation pour véhicules - tous types
- Fourniture de pièces détachées adaptables pour poids lourds - toutes pièces
- Fourniture de pièces détachées adaptables pour véhicules utilitaires - toutes pièces
- Fourniture de broserie pour balayeuses de voirie - toutes marques
- Fourniture de pièces adaptables de carrosserie véhicules légers - toutes pièces
- Fourniture de pièces adaptables de carrosserie véhicules utilitaires - toutes pièces

Les pièces de rechange sont destinées à être montées dans ou sur un véhicule automobile pour remplacer des composants de ce véhicule.

Les prestations sont décomposées en 35 lots :

<b>Lots</b>	<b>Désignation</b>	<b>Maximum annuel €HT</b>
1	Fourniture de Lubrifiant pour véhicules et engins	70 000,00
2	Fourniture de Peintures de carrosserie, matériels spécifiques, solvants	32 000,00
3	Fourniture de Pneumatiques neufs et rechapés	160 000,00
4	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Land Rover	4 000,00
5	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Boshung	16 000,00
6	Fourniture de pièces détachées ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Fiat	100 000,00
7	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Toyota	25 000,00
8	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Piaggio	60 000,00
9	Fourniture de petits consommables VL et PL (visserie)	30 000,00
10	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Nissan	32 000,00
11	Fourniture de pièces détachées adaptables pour véhicules légers toutes pièces	40 000,00
12	Fourniture de pièces détachées de signalisation pour véhicules - tous types	40 000,00
13	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Citroën	40 000,00
14	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Peugeot	60 000,00
15	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Renault	60 000,00
16	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Fayat	80 000,00
17	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque BMV	20 000,00
18	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Provence Benne	20 000,00
19	Fourniture de pièces détachées adaptables pour poids lourds et engins - toutes pièces	100 000,00
20	Fourniture de pièces détachées adaptables pour véhicules utilitaires - toutes pièces	60 000,00
21	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Ivéco	60 000,00
22	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque RVI	240 000,00
23	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Eurovoirie	20 000,00
24	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Mitsubishi	20 000,00
25	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Ford	10 000,00
26	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et	20 000,00

<b>Lots</b>	<b>Désignation</b>	<b>Maximum annuel €HT</b>
<b>27</b>	accessoires pour véhicules de marque Opel Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Semat	<b>10 000,00</b>
<b>28</b>	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Iride	<b>20 000,00</b>
<b>29</b>	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Tennant	<b>10 000,00</b>
<b>30</b>	Fourniture de Brosserie pour balayeuses de voirie - toutes marques	<b>45 000,00</b>
<b>31</b>	Fourniture de pièces adaptables de carrosserie véhicules légers - toutes pièces	<b>30 000,00</b>
<b>32</b>	Fourniture de Pièces adaptables de carrosserie véhicules utilitaires - toutes pièces	<b>30 000,00</b>
<b>33</b>	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Kalkhoff	<b>15 000,00</b>
<b>34</b>	Fourniture de chiffonettes	<b>10 000,00</b>
<b>35</b>	Fourniture de pièces détachées d'origine ou de qualité équivalente et accessoires pour véhicules de marque Volkswagen	<b>50 000,00</b>

Il s'agit d'un accord cadre mono-attributaire passé en application de l'article 78-I du décret 2016-360 du 25 mars 2016. La procédure suivie est celle d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles 25-I-1°, 67 et 68 dudit décret, avec un seuil minimum et maximum. Son exécution suit également les dispositions de l'article 80 relatives aux bons de commande.

Les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires, appliqués aux quantités réellement exécutées.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de la date de notification jusqu'au 31 août 2018. Il pourra être reconduit par tacite reconduction 3 fois 1 an, sauf décision contraire du pouvoir adjudicateur, sans pouvoir excéder le 31 août 2021.

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation sont les suivants :

Pour tous les lots à l'exception du lot 3 :

- 1- Critère : Prix des prestations 70 pts
- 2- Critère : Délai optimisé de livraison des fournitures 20 pts
- 3- Critère : Qualité du service 10 pts

Pour le lot 3 :

- 1 - Prix des fournitures 60
- 2 - Délai optimisé de livraison des fournitures 10
- 3- Valeur Technique 30

Aucune variante ni prestation supplémentaire ou alternative n'est autorisée.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir, en application de l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics, à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'accord cadre mono-attributaire ayant pour objet la fourniture de pièces détachées et de produits divers destinés à la réparation automobile.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics, à signer l'accord cadre relatif à la fourniture de pièces détachées et de produits divers destinés à la réparation automobile pour les montants indiqués ci-dessus, ainsi que ses reconductions éventuelles et tous documents s'y rapportant, avec la/les société(s) qui sera(ont) retenue(s) ultérieurement en fin de procédure par la Commission d'Appel d'Offres.

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget général de la Ville inscrite aux chapitres suivants : 92020 60622 1626 - 92020 60631 1627 - 92020 60632 1627 et 92812 60632 1639.

DL.2017-98 - FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES ET DE PRODUITS DIVERS DESTINÉS  
A LA RÉPARATION AUTOMOBILE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»